

**Réunion du Conseil d'Administration**  
**Du mercredi 06 mars 2024 à 15h00**  
**Délibération n°2024-03**

Objet : Exercice 2023 – Budget Annexe de la Coordination Régionale des CDG d'Occitanie  
Approbation Compte Administratif et Arrêt du Compte de Gestion

**Ont participé aux décisions**

**Collèges des communes affiliées**

administrateurs titulaires présents : Mme GEIL-GOMEZ, M. LEFEBVRE, Mme CAMAIN, M. GUERRA, Mme TRILLES, M. SAVELLI, Mme JARNOLE, M. RASPEAU, Mme GOUSMAR, M. CAMPAGNE, Mme DUPRAT, M. LADEVEZE, M. CADAS, M. DURAND.

- administrateurs titulaires représentés par leurs suppléants : Néant.
- administrateurs titulaires représentés par pouvoir : M. SALAT représenté par M. LEFEBVRE ; M. FONTES représenté par Mme GEIL-GOMEZ ; Mme GONZALEZ représentée par Mme JARNOLE.

**Collège des établissements publics affiliés**

- administrateurs titulaires présents : M. SAVIGNY, M. CALAS.  
administrateurs titulaires représentés par leurs suppléants : M. FOUCHIER représenté par M. SIOUTAC.
- administrateurs titulaires représentés par pouvoir : Néant.

**Collège des adhérents article L.452-39 du Code Général de la Fonction Publique**

**Représentants des communes adhérentes**

- administrateurs titulaires présents : M. PARRE.  
administrateurs titulaires représentés par leurs suppléants : Mme RIEU représentée par M. GUILLEMET.
- administrateurs titulaires représentés par pouvoir : Néant.

**Représentants des établissements publics adhérents**

- administrateurs titulaires présents : M. ARSEGUEL, Mme DOSTE.
- administrateurs titulaires représentés par leurs suppléants : Néant.
- administrateurs titulaires représentés par pouvoir : Néant.

**Représentants du Conseil Départemental de la Haute-Garonne**

- administrateurs titulaires présents : Mme LUMEAU-PRECEPTIS.
- administrateurs titulaires représentés par leurs suppléants : Néant.
- administrateurs titulaires représentés par pouvoir : Néant.

## Contenu délibération

La Présidente rappelle aux membres de l'assemblée que le Conseil d'Administration doit :

- entendre, débattre et arrêter le Compte de Gestion 2023 du Comptable Public afférent au budget annexe de la Coordination Régionale des CDG d'Occitanie ;
- examiner et approuver le Compte Administratif 2023 afférent à ce même budget annexe.

Après présentation des données financières en rapport avec la clôture de l'exercice 2023, pour le budget annexe, l'approbation du Compte Administratif devant être réalisée en son absence, la Présidente se retire et l'assemblée est présidée par Monsieur Patrick LEFEBVRE, 1er Vice-président.

Le 1<sup>er</sup> Vice-président propose d'arrêter le Compte Administratif afférent au budget annexe, pour l'exercice 2023, comme suit :

FONCTIONNEMENT	
Dépenses	1 233 329,00 €
Recettes	1 345 945,29 €
Résultat de l'exercice	-112 616,29 €
Excédent reporté	425 813,33 €
Résultat global	313 197,04 €

**Après en avoir délibéré et après examen du Compte de Gestion, étude du Compte Administratif, vérification de la conformité des deux documents et débats, le Conseil d'Administration décide à l'unanimité en ce qui concerne le budget annexe 2023 :**

- d'approuver le Compte de Gestion 2023 établi par la Responsable de la Paierie Départementale,
- d'approuver les résultats 2023 et d'adopter le Compte Administratif 2023, qui est conforme au Compte de Gestion 2023 établi par la Responsable de la Paierie Départementale ;
- de donner mandat à la Présidente pour toute opération en lien avec l'exécution des points précédents.

Fait à Labège,  
le 06/03/2024



**La Présidente,**

**Sabine GEIL-GOMEZ**